

LE DOSSIER DU MOIS AVRIL 2018

L'ENQUÊTE 2018 DU CERCLE DE
L'ÉPARGNE – VOLET RETRAITE :
**LES FRANÇAIS ET LA RETRAITE,
ENTRE PASSION ET ANGOISSE**

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance
104-110, Boulevard Haussmann • 75008 PARIS
Tél.: 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05
contact@cercledelepargne.fr
www.cercledelepargne.com

L'ENQUÊTE 2018 DU CERCLE DE
L'ÉPARGNE – VOLET RETRAITE :
**LES FRANÇAIS ET LA RETRAITE,
ENTRE PASSION ET ANGOISSE**

SOMMAIRE

DES PENSIONS TROP FAIBLES	03
LES FRANÇAIS ET L'ÉPINEUSE QUESTION DU DÉPART À LA RETRAITE	05
UN REGARD SÉVÈRE SUR LE SYSTÈME DE RETRAITE	07
L'UNIFICATION DES RÉGIMES DE RETRAITE, UNE DEMANDE LARGEMENT PARTAGÉE	08

**ÉPARGNE
RETRAITE
PRÉVOYANCE**


WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM

SUIVEZ-NOUS SUR    

L'ENQUÊTE 2018 DU CERCLE DE L'ÉPARGNE VOLET RETRAITE :

LES FRANÇAIS ET LA RETRAITE, ENTRE PASSION ET ANGOISSE

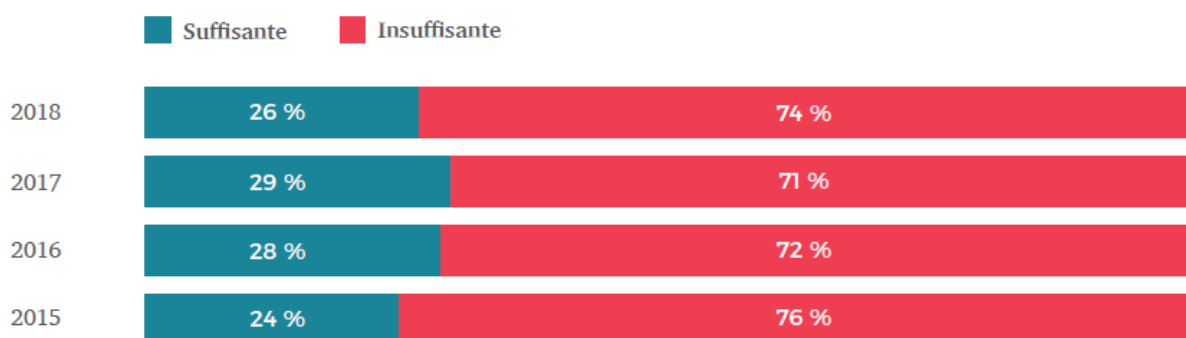
La possibilité de bénéficier de revenus réguliers durant sa retraite constitue un droit cher aux Français. Nul ne souhaite être au chômage, être malade mais nombreux ceux qui aspirent à pouvoir profiter d'une retraite heureuse et confortable. La retraite s'assimile pour beaucoup de Français comme une période de longues vacances sous réserve qu'elle ne soit pas marquée par des invalidités. Pour les pensions des régimes obligatoires, les assurés sont condamnés à s'en remettre au bien vouloir de l'État ou des partenaires sociaux. Or, dans un pays marqué par un profond sentiment de défiance, surtout quand les réformes se succèdent, les Français ne peuvent être qu'anxieux face à l'évolution de leur système de retraite.

Lors de l'enquête Cercle de l'Épargne / Amphitéa de 2016, 72 % des sondés estimaient que le régime général ferait faillite d'ici 10 ans. Ils étaient 74 % à penser de même pour les régimes complémentaires et 54 % considéraient que l'État ne pourrait plus verser aux anciens fonctionnaires leur pension.

DES PENSIONS TROP FAIBLES

En 2018, cette anxiété se manifeste par la conviction que les pensions ne permettront pas de vivre correctement dans les prochaines années. En 2018, 26 % des Français considèrent que leur pension est ou sera suffisante pour vivre correctement. Ce taux est assez stable depuis quatre ans.

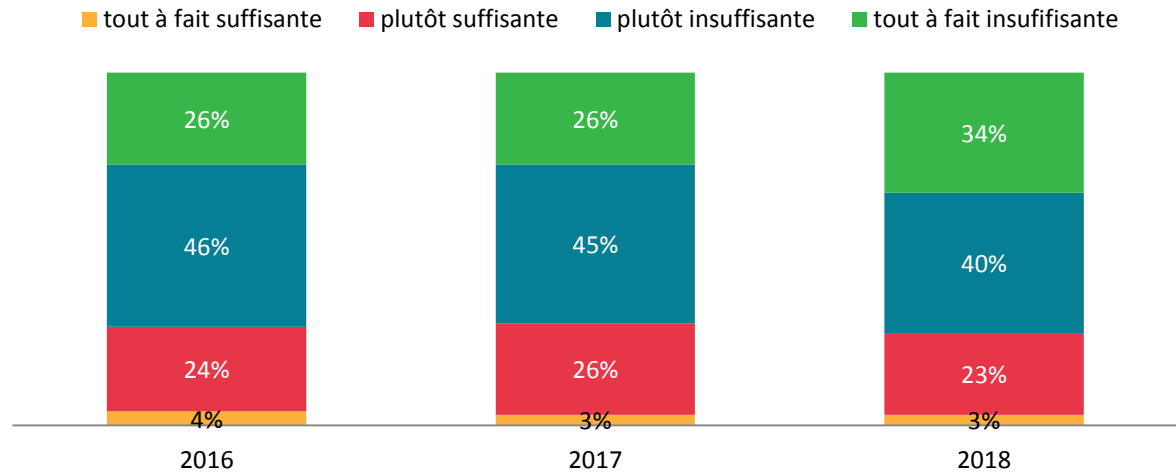
À LA RETRAITE, ESTIMEZ-VOUS QUE VOTRE PENSION SERA SUFFISANTE
OU INSUFFISANTE ?



Source : Enquête 2018 Cercle de l'Épargne /Amphitéa

La proportion de Français qui jugent que leur pension est ou sera tout à fait insuffisante augmente en passant de 2017 à 2018 de 26 à 34 %.

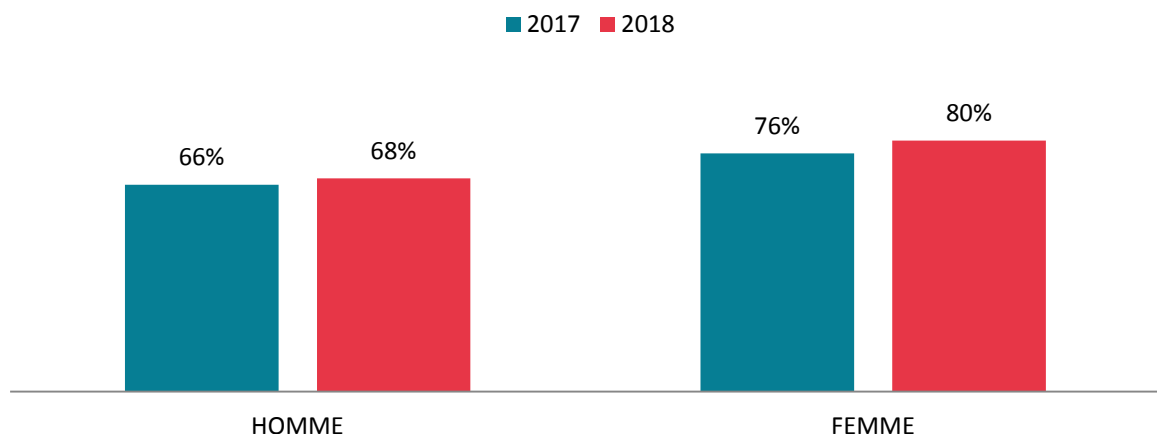
COMMENT ÉVALUEZ-VOUS RETRAITE ACTUELLE OU FUTURE ?



Les pensions continuent pourtant d'augmenter en France mais il est vrai que c'est avant tout en raison d'un effet noria. Les anciennes générations de retraités comportant de nombreuses femmes ayant de toutes petites pensions sont remplacées par des générations où au contraire ces dernières disposent d'un nombre de trimestres de cotisations accrues. Pour autant, la proportion de femmes jugeant que leur retraite sera insuffisante est plus importante que celle des hommes.

Pour mémoire, le montant moyen des pensions de droit direct était, en 2015, selon la DREES de 1 728 euros pour un homme (en droit direct) et de 1 050 euros pour les femmes. En intégrant les majorations pour enfants et la réversion, l'écart est moindre. Les montants moyens respectifs s'élevaient, toujours, en 2015, à 1 747 et 1 309 euros.

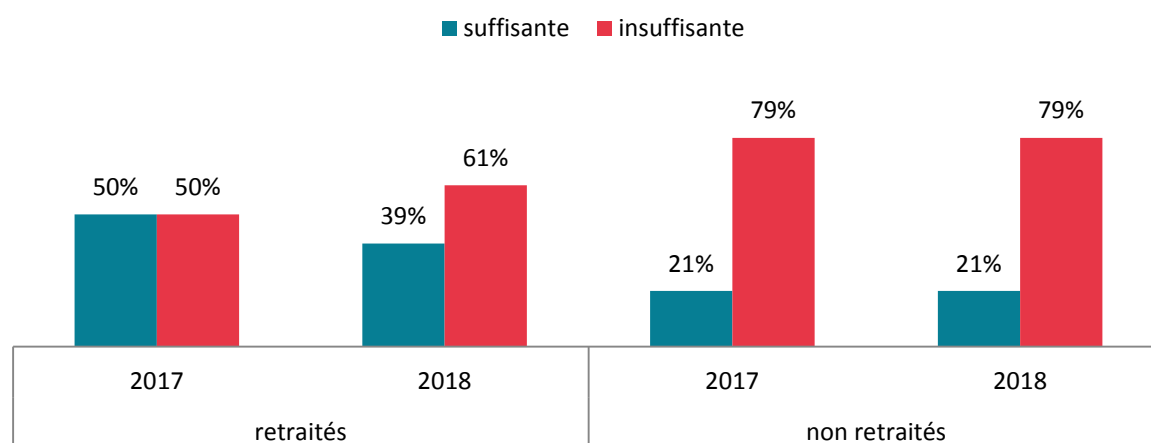
PROPORTION DE FRANÇAIS PENSANT QUE LEURS PENSIONS SONT OU SERONT INSUFFISANTES POUR VIVRE CORRECTEMENT



L'état d'esprit des retraités vis-à-vis de leurs pensions a, ces dernières années, évolué négativement. En effet si en 2017, la moitié d'entre eux considéraient que leurs pensions étaient suffisantes pour vivre correctement, ils ne sont plus, en 2018, que 39 %. Cette baisse de 11 points est, sans nul doute, imputable à la hausse de la CSG de 1,7 point de CSG intervenue le 1^{er} janvier. L'inquiétude est en forte hausse chez les retraités les plus aisés, ceux dont les revenus excèdent 3 000 euros (+17 points en un an). La proportion des non-retraités à juger leurs futures pensions seront insuffisantes reste constante à 79 %.

Ces jugements témoignent d'une véritable crainte de baisse du niveau de vie des retraités dans les prochaines années. Ils ne sont pas obligatoirement en phase avec la situation réelle des retraités (voir l'article sur le niveau de vie des retraités).

VOTRE PENSION EST OU SERA-T-ELLE SUFFISANTE POUR VIVRE CORRECTEMENT ?



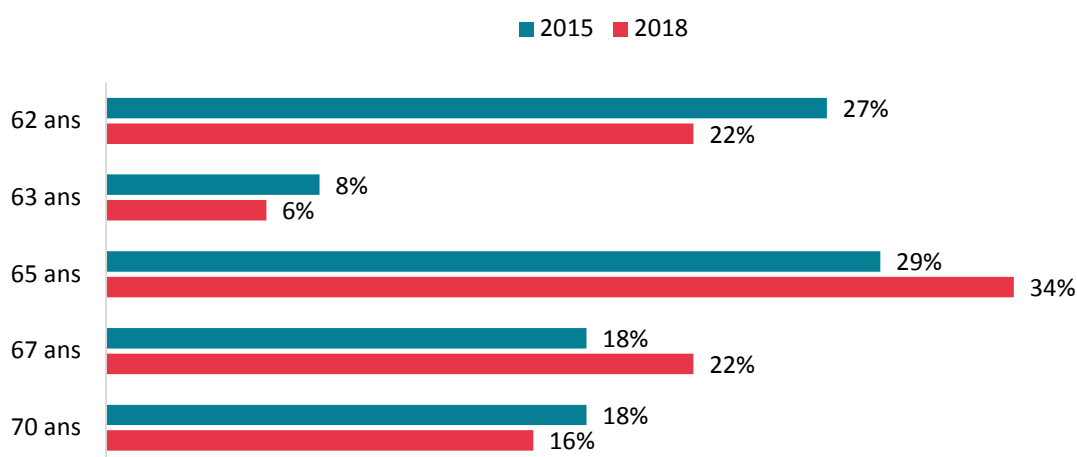
LES FRANÇAIS ET L'ÉPINEUSE QUESTION DU DÉPART À LA RETRAITE

Les Français souhaitent partir le plus tôt possible à la retraite mais ils semblent être sans illusion sur la nécessité de devoir reculer la date de leur cessation d'activité. Lors de l'enquête de 2016, 60 % des sondés étaient opposés au report de l'âge légal de 62 à 65 ans. En 2017, seuls 41 % des Français étaient disposés à travailler jusqu'à 65 ans.

Cette appréciation n'empêche pas les Français de penser qu'ils seront contraints de travailler plus longtemps. Ils semblent avoir intégré les conséquences des réformes mises en œuvre depuis 1993. Par ailleurs, face à l'éventuelle baisse de revenus liée au passage à la retraite, baisse anxiogène comme le révèle l'enquête, ils considèrent qu'il n'y a pas d'autres solutions que de poursuivre un peu plus longtemps l'exercice de son

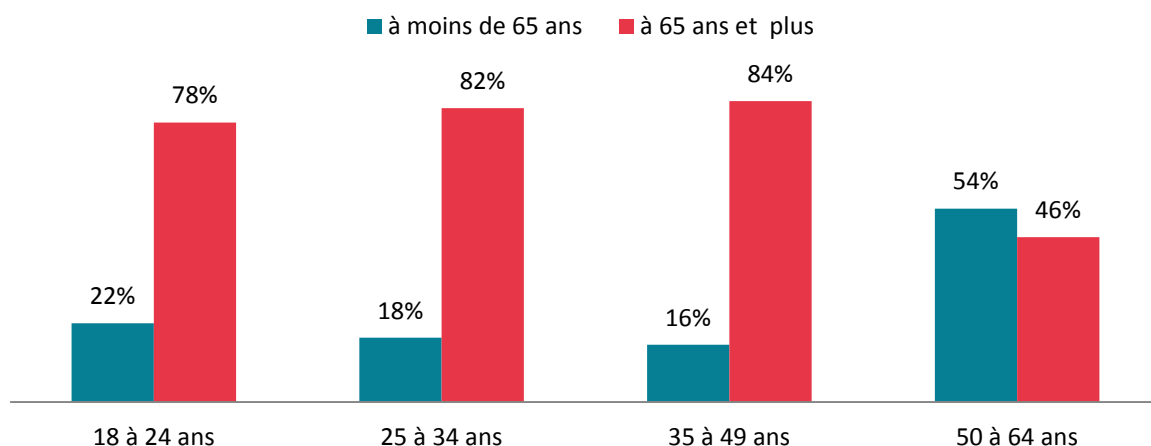
activité professionnelle. L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 du système de malus pour l'AGIRC/ARRCO qui aboutira à une ponction de 10 % des pensions durant trois ans pour ceux qui ne cotisent pas quatre trimestres de plus par rapport à l'âge de la retraite à taux plein (dans la limite des 67 ans) en est l'illustration. La proportion de Français qui pensent devoir travailler jusqu'à 65 ans s'est accrue de 5 points en deux ans. Ils sont, en 2018, 72 % à penser qu'il ne leur sera pas possible de partir avant 65 ans contre 65 % en 2015.

ÂGE ESTIMÉ DE DÉPART À LA RETRAITE



En 2018, si majoritairement les générations d'actifs les plus âgées pensent pouvoir liquider leurs droits avant 65 ans (54 % des plus de 50 ans), seuls 16 % des 35-49 ans pensent y parvenir. Ils sont 84 % à considérer qu'ils le feront à 65 ans et plus. 41 % pensent même que leur retraite interviendra à 67 ans et plus.

À QUEL ÂGE PENSEZ-VOUS POUVOIR PARTIR À LA RETRAITE ?

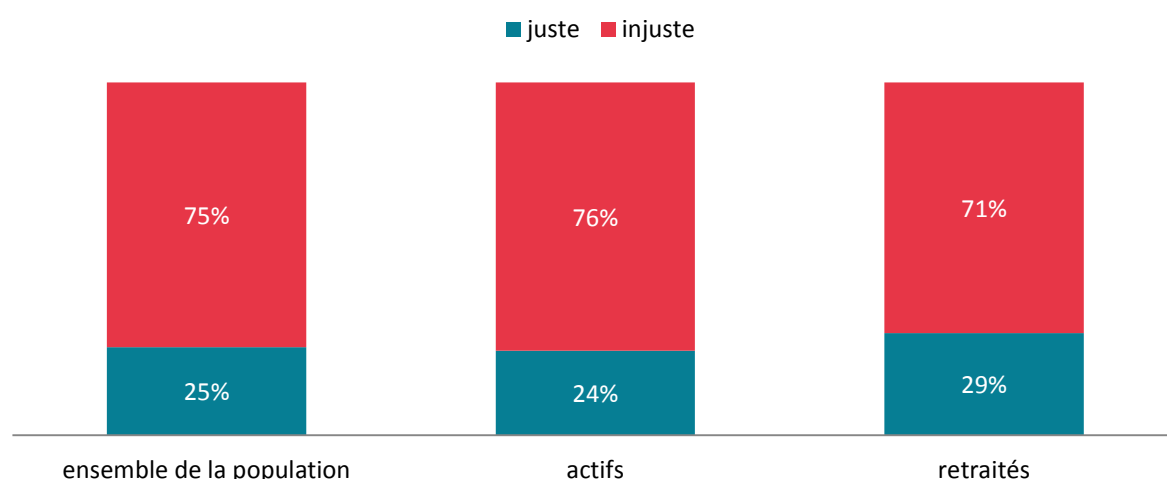


L'idée de travailler plus longtemps pour améliorer le montant de la pension ne donne pas lieu à consensus. Ainsi, en 2016, 51 % des sondés étaient prêts à travailler jusqu'à 65 ans « pour disposer d'une bonne retraite » quand 49 % y étaient opposés. Certes, en 2017, 62 % des sondés étaient prêts à travailler à temps partiel pour améliorer leur niveau de vie. Mais il est à noter que 51 % étaient contre le cumul emploi-retraite. Les Français réaffirment ainsi leur souhait de pouvoir partir assez tôt à la retraite.

UN REGARD SÉVÈRE SUR LE SYSTÈME DE RETRAITE

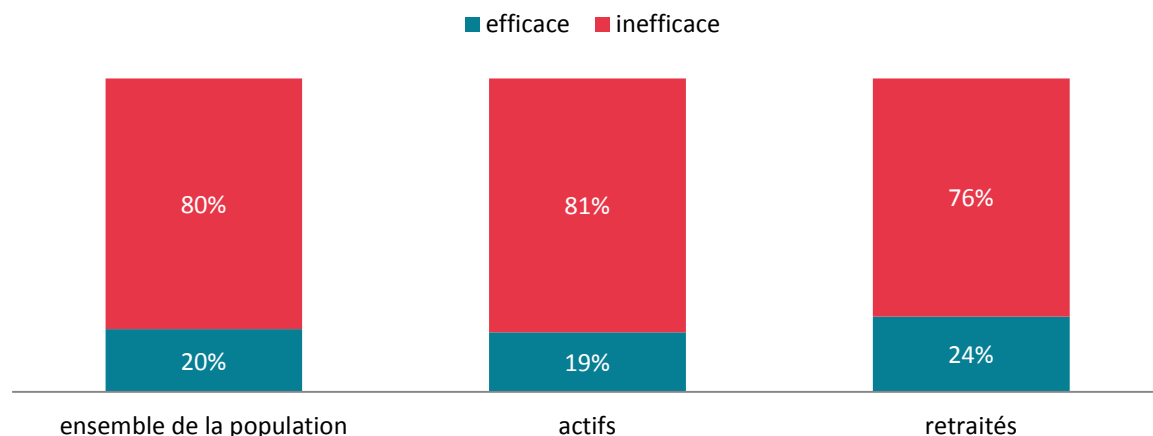
75 % des sondés considèrent que le système de retraite est injuste et 80 % qu'il est inefficace pour fournir un niveau de pension correct. Ce jugement est sévère au regard du niveau de vie des retraités qui est aujourd'hui supérieur à la moyenne de la population. Mais les Français pensent à une grande majorité que ce n'est pas le cas. Au total, 71 % des Français jugent le système tout à la fois injuste et inefficace. Ce sentiment est partagé par 77 % des femmes (contre 64 % des hommes) dont le niveau de pension reste inférieur à celui des hommes (40 % en droit direct). Ce sont les personnes à faibles revenus qui sont les plus critiques (80 % des personnes gagnant moins de 2 000 euros par mois jugent le système injuste et inefficace). La question centrale en la matière reste donc le pouvoir d'achat.

QUEL EST VOTRE JUGEMENT SUR LE SYSTÈME DE RETRAITE ?



Les retraités qui sont les bénéficiaires du système de retraite sont à peine moins critiques à son encontre. 76 % le jugent inefficace contre 81 % pour les actifs. La question du pouvoir d'achat, une fois de plus, explique ce jugement sans nuance.

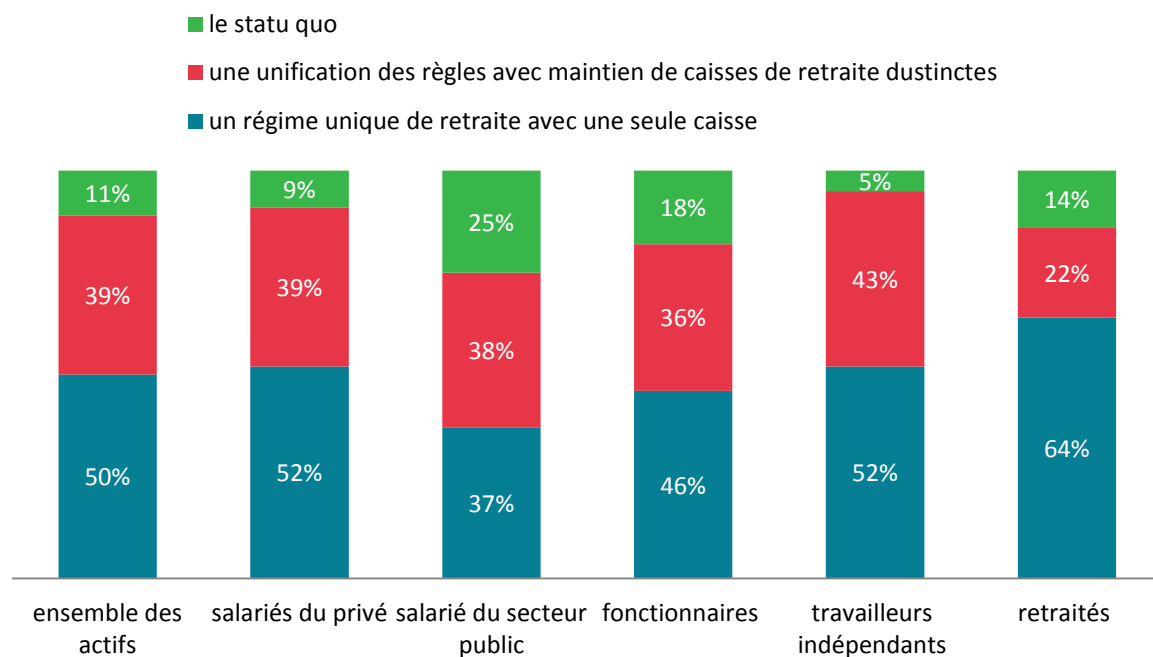
JUGEZ-VOUS LE SYSTÈME DE RETRAITE FRANÇAIS EFFICACE POUR
FOURNIR UN NIVEAU DE PENSION CORRECT ?



L'UNIFICATION DES RÉGIMES DE RETRAITE, UNE DEMANDE LARGEMENT PARTAGÉE

L'appréciation sévère du système de retraite contribue sans nul doute à une forte demande de changement. Seuls 13 % des sondés sont favorables au statu quo. 53 % se prononcent en faveur d'un régime unique avec une seule caisse de retraite quand 34 % préfèrent l'instauration d'un cadre unique mais conservant des spécificités selon les statuts professionnels. 72 % des fonctionnaires appellent de leurs vœux une réforme (46 % pour l'unification totale et 36 % pour le cadre commun avec maintien de spécificités). Les retraités qui ne sont pas concernés par la réforme sont à 64 % favorable à une unification totale. Les indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprise, professions libérales) sont également des partisans de l'unification. Les salariés du secteur public sont les plus réticents avec simplement 37 % qui adhèrent à l'idée de l'unification. 38 % préféreraient une convergence des règles avec le maintien de certaines spécificités. 25 % sont pour le statu quo.

QUELLE RÉFORME DU SYSTÈME DE RETRAITE SOUHAITEZ-VOUS ?



En 2017, les Français se déclaraient favorables à 70 % au régime unique de retraite (fusion régime général et régime de la fonction publique). Ils étaient 61 % pour la suppression des régimes spéciaux.

* * *

*

L'enquête 2018 du Cercle de l'Épargne traduit le niveau d'anxiété des Français en matière de retraite. La question du niveau de vie est le fil rouge de cette angoisse. L'appréciation des Français est très sévère à l'encontre d'un système qui délivre des pensions à 15 millions de personnes. Il est d'autant plus sévère que la couverture retraite a permis d'éradiquer ou presque la pauvreté extrême au sein des plus de 65 ans. En effet, le taux de pauvreté est au sein de cette population de 7,9 % contre 13,9 % en 2016 pour l'ensemble de la population. Le sentiment de défiance est assez fort à l'encontre des pouvoirs publics. À chaque réforme, il leur est annoncé que le système est sauvé pour la nuit des temps ; or deux ou trois ans plus tard, il faut se remettre à l'ouvrage. Il en résulte tout à la fois une résignation et une amertume. Si l'unification des régimes de retraite est demandée, c'est au nom de l'égalité. Ils espèrent qu'en corrigeant certaines injustices, cette réforme pourra améliorer leur sort.

Retrouvez toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :
www.cercledelepargne.fr

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Jean-Marie Colombani**, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Christian Gollier**, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **François Héran**, Professeur au collège de France, Ancien Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, **Jérôme Jaffré**, Directeur du CECOP, **Florence Legros**, Directrice Générale de l'ICN Business School de Nancy ; **Jean-Marie Spaeth**, Président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Ce dossier est une publication du Cercle de l'Épargne.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr



AG2R LA MONDIALE

